

Conseil d'école du 13 novembre 2014

Présents :

Mairie :

M. ARCHENAUULT	Maire
Mme GRIVÉ	Adjointe aux affaires scolaires
Mme LAZARENO	Adjointe aux finances
M. LENDON	Elu

Personnel communal :

Mme CUNY Christine	Responsable Périscolaire et cantine
Melle CUNY Cindy	Chargée des Etudes Surveillées

Enseignants :

Mme MAISON	Directrice et enseignante de Cm1 / Cm2
M. DODE	Enseignante du Cm1 / Cm2 exerçant la décharge de direction le jeudi.
Mme FOUGERON	Enseignante de Ce1 / Ce2
Mme CARRY	Enseignante de CP / Ce1
Mme VILLETTE	Enseignante de GS / CP
Mme LEGRIS	Enseignante de MS /GS
Mme GERARD	Enseignante de PS

Parents :

M. FOUQUET
M. DIALLO
Mme PELLE
Mme PILLETTE
Mme PINEAU
Mme HOUITTE
Mme LE BARBER
Mme LANSON

Excusés :

Mme GONCALVES et Mme BONNET (ATSEM)

1. Présentation de la communauté éducative.

2. Projet développement durable en partenariat Ecole / Mairie et semaine de la collecte.

M. LANDON présente l'affiche de la collecte en lien avec l'agenda 21 et rappelle les thèmes abordés les années précédentes : les déchets, l'eau et l'agriculture.

Cette année nous reprenons la thématique des déchets tri et recyclage qui sera abordée sous différentes approches et actions. Une première action sur la récupération des vêtements et textiles dans le cadre d'un concours de l'Agglo proposé aux écoles. Le concours récompensera l'école qui aura rassemblé la plus grande masse de textile par enfant. Nous avons souhaité sensibiliser tous les Martarais sur ce thème.

Il y aura également des actions faites pendant les TAPS proposées par une animatrice de l'AGGLO ainsi que des actions pendant les animations de village. (marché de Noël ...)

3. Projets de classe pour l'année et sorties culturelles.

Mme CARRY rappelle que nous avons un projet ART ET MOTS, en partenariat avec une intervenante plasticienne de la région : Caroline DELBAERE.

Dans la classe ce projet est abordé tant en littérature qu'en Art. En littérature les élèves de CE1 vont lire un album intitulé « Le petit voleur de mot » qui permettra de travailler le vocabulaire mais aussi les arts en créant des tableaux « du bonheur », « de la tristesse »....

Tout comme dans la classe de Mme FOUGERON, un mur des mots est créé afin d'apprendre à classer les mots rencontrés (nom, verbe, adjectif...)

Cette thématique est aussi développée en arts visuels en produisant des œuvres qui font intervenir les lettres, les mots... et en travaillant « à la manière de... »

Les CP / Ce1 sont inscrits à un concours organisé par Nathan « *Plumes en herbe* ». Il s'agit d'imaginer puis d'écrire le texte d'une histoire en s'appuyant sur les illustrations.

Il y aura aussi une correspondance scolaire organisée avec une classe de CP/CE1 de COULLONS.

La classe assistera à un concert des *Jeunesses Musicales de France*(JMF) avec la classe de Mme VILLETTE à la salle des fêtes de St Jean de Braye et qui aura pour thématique la Terre. Dans le domaine mathématique, la classe compte « chaque jour d'école » afin de travailler les compétences du programme. Le 100^{ème} jour sera alors un jour particulier (cf réunion de classe).

Tous les élèves de la PS au CE2 assisteront à un spectacle « l'arbre à musique » qui aura lieu en mars à l'école.

Mme FOUGERON participe également au projet ART ET MOTS comme toute l'école. Les élèves travaillent plus particulièrement sur la poésie. Les élèves iront voir un spectacle musical des JMF avec la classe de Mme MAISON.

Mme VILLETTE travaille sur des œuvres pour une approche sensible à la nature et au respect de l'environnement et précise que l'école doit rester le lieu de l'apprentissage de la lecture et au raisonnement tout en donnant le goût du travail soigné.

M. DODE intervient seulement le jeudi et s'inscrit dans les projets d'école et de la classe de Cm1 / Cm2. M. DODE renforce la maîtrise orale de la langue par la pratique de petits exposés et présentations pour apprendre à parler aux autres et à s'écouter.

Mme LEGRIS participe au projet ART ET MOTS, à la hauteur du développement des élèves de MS et GS : elle favorise l'expression écrite pour exprimer des mots, des phrases, des sentiments en utilisant un « mur des mots » lisible par tous. Les notions sont abordées le plus souvent à partir d'album. La chorale commencera à partir du 14 novembre. Les MS / GS vont aller à la piscine en dernière période. En APC, elle prend par groupe tous les élèves en informatique pour valider le Brevet Informatique, elle constate que dès 4 ou 5 ans les enfants enregistrent beaucoup de notions et sont assez à l'aise avec l'outil informatique.

Mme GERARD participe également à ARTS ET MOTS et avec Mme LEGRIS au projet « mur des mots et des lettres » La chorale est également en commun.

Comme toutes les classes, les PS bénéficient du jardin pédagogique.

Mme GERARD rappelle l'importance de la présence de l'enseignante en maternelle au jardin pédagogique. Les enfants sont trop petits pour faire une restitution orale et l'enseignante peut s'appuyer sur le vécu lors de l'activité pour construire des apprentissages.

Mme MAISON s'inscrit également dans un projet liant l'écrit et l'art.

Les conseillers pédagogiques ont mis à disposition des écoles des ressources pédagogiques dans les différentes formes d'arts. Les années précédentes l'équipe enseignante choisissait 10 œuvres à étudier pendant l'année scolaire. Cette année le choix reste libre parmi les ressources mises à disposition. Les CM1CM2 pratiquent la chorale une fois par semaine. C'est un moment où l'on apprend à être avec les autres et à réaliser un projet commun. Mme MAISON va faire un "mur des p'tits bonheurs et des p'tits malheurs" également pour être lu par les autres. Mme MAISON aimerait que les élèves de sa classe puissent écrire pour le site. Il y aura piscine également en deuxième période. Mme MAISON a été contactée par la Fédération Française de Basket, pour mettre à disposition gratuitement des matériaux et des animateurs, mais elle souhaiterait pouvoir disposer du tennis couvert pour mener les activités. M. ARCHENAUULT se montre réticent pour ce genre de choses (revêtement fragile ...).

Les CM travaillent régulièrement avec la valise nomade. Cela permet de varier les exercices et l'approche des notions.

D'autres projets pourront se rajouter au cours de l'année scolaire. Les actions sont toujours en lien avec les thèmes de l'année et en accord avec les conseillers pédagogiques.

L'idée d'exposer les murs de mots le jour de la kermesse est proposée pour que les parents et grands-parents puissent voir ce qui a été mené.

4. Sortie au cirque et passage du Père Noël.

Les enseignantes trouvent que c'est adapté pour tous les niveaux de classe et que les numéros changent tous les ans. Le Père Noël passera le vendredi 12 décembre l'après-midi d'abord par les primaires le temps que les petits se réveillent.

5. Date de la kermesse.

La kermesse aura lieu le samedi 13 juin 2015. L'organisation se mettra en route assez rapidement. Il faudra trier assez rapidement pour voir quel(s) type(s) de lot(s) manque(nt)

6. Projet artistique « Bord de Loart » : 1^{ère} réflexion après rencontre avec l'artiste.

Le projet est proposé aux écoles rurales de la circonscription les 28 et 29 mai 2015. Il est proposé de travailler sur une thématique artistique dans l'année, et les classes participantes se regroupent dans une école pour un temps fort. Plusieurs écoles peuvent travailler avec des artistes. Nous avons rencontré Caroline DELBAERE avec qui nous souhaitons travailler. Elle utilise beaucoup la pâte à papier et les volumes. Nous avons choisi de faire travailler l'ensemble des enfants avec Caroline. Elle accordera un petit peu de temps avec toutes les classes.

Caroline aimerait bien envahir d'autres espaces de la commune, pour ouvrir le projet aux habitants de Marigny et aux parents...

Il est possible que nous sollicitons les parents pour nous aider et participer

7. Bilan des interventions en milieu scolaire des Associations : OUL / Maison de Loire / Jardin des jeunes pousses.

L'inspection demande de faire une fiche bilan des associations avec lesquelles nous avons travaillé.

Les Œuvres Universitaires du Loiret (OUL), la Maison de Loire pour 2 classes et le Jardin des Jeunes pousses.

Les OUL : il y a des réunions préparatoires, le bilan est positif.

La Maison de Loire : animations de qualité, rencontre préalables avec l'animatrice.

Le Jardin des jeunes pousses : c'est très satisfaisant.

8. Vote du règlement intérieur après modifications.

L'an dernier il y a eu un gros travail de rédaction sur le règlement intérieur à partir du Règlement Type Départemental : certains articles ne sont pas modifiables, d'autres sont à remplir selon les spécificités de l'école. Les dispositions générales sont les mêmes pour tous les enfants sur toutes les communes. Cette année, l'horaire de la journée scolaire doit être modifié en séparant horaires maternelle et horaires élémentaire. Mme MAISON rappelle que l'enfant inscrit en maternelle doit suivre régulièrement l'école et qu'il y a un filtrage académique dit PROXY pour tout le réseau informatique de l'école. Deux nouveaux registres (registre de sécurité et le DUERP) . Il sera rappelé que le tabac est interdit dans l'école y compris les e-cigarettes. Il sera spécifié que le certificat médical est indispensable pour toute dispense de séance de piscine.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

9. Présentation du nouveau registre de sécurité et du DUERP.

Ces registres n'étaient pas exigés jusqu'à présent dans les écoles qui se doivent d'appliquer le code du travail. Nous avons déjà le registre de sécurité incendie (registre qui doit référencer les exercices incendie, il y en a 2 dans l'année et le 3^{ème} est la mise en confinement. Certains éléments sont consignés en mairie.

Le PPMS est réactualisé tous les ans et une copie doit être remis à l'assistant de prévention de la circonscription. Il est à jour.

Le registre santé et sécurité au travail : Tout personnel ou usager peut signaler une chose qui induit une situation de danger. C'est sous la forme d'un classeur avec différentes fiches qui peuvent être complétées et permettre ensuite un suivi. On parle dans ce document d'intégrité physique. Il faut conserver un historique de ces problèmes. Le registre doit être présenté au conseil d'école. Une synthèse est transmise à l'assistant de prévention de la circonscription. Il est opérationnel et consigné dans le bureau de Mme MAISON.

Le registre de signalement de danger grave et imminent : Il concerne le droit de retrait des enseignants. Chaque enseignant peut signaler le danger directement à sa hiérarchie. Il est au niveau de la circonscription.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Il concerne les enseignants, il faut le rédiger par rapport aux risques des locaux, de l'ergonomie.... Ce document doit être présenté au conseil d'école chaque année, et être présenté à l'autorité hiérarchique. Il est en cours d'élaboration.

10. Les TAPS : Présentation des groupes et des activités.

Les maternelles dorment en PS et les MS GS sont avec des animateurs Manu et Mattias pour des activités calmes (maquette, pâte à modeler, Kaplas ...) ils sont très calmes et discrets lors du retour en classe.

Les primaires ont des TAPS les mardis et vendredis. De 15h à 15h15 : temps libre et 15h15 à 16h30 : en groupes

Depuis la rentrée de Toussaint, un éducateur UFOLEP vient présenter une fois par semaine un jeu sportif (du tir et même du tir laser pour les plus grands). A partir du 21 avril, il y aura la découverte de nouveaux jeux sportifs mais d'extérieur.

Il y a aura des animations sur le tri avec l'agflo. Après les vacances de février, il y aura des activités sur la thématique des ARTS et des MOTS en lien avec le projet des classes. Une idée sera celle d'écrire « bienvenue » dans différentes langues.

Le 2^{ème} Conseil d'Ecole aura lieu le lundi 16 mars 2015